

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 19 Mai 2026 - Délibération n° CC2026/05/05

OBJET : COMPLÉMENTS AUX DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le 19 Mai, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 21 Avril, qui lui a été adressée par Mme La Présidente, conformément aux articles L. 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : PACAUD Patrick – LAURENT Béatrice – BOISSIER Daniel – LANZ Florence – CHAUSSECOURTE Jean-Philippe – GUILLERAY Catherine – SIMON-CHAUTEMPS Franck – PEINE Marie-Line – FAYETTE Laurent – CRISAN Petronela – DENIS Jean-Claude – MONDY Thomas – SUCHAUD Michelle – DENOYER Mireille – MALINAS Charles – SCARAMUCCI Thierry – VALLAEYS Gaël – PAROUTY Sylvain – MARIETTE Myriam – MARIE Patrick – WAST Christian – BERTELOOT Dominique – LACOUR Françoise – FERRAND Marc – MAFAITY Gilles – LOPEZ Alfred – CHABASSIER Emmanuelle – DULERY Sonia – TEILLARD Pascal – PETIT-COULAUD Bastien – DURUDAUD Sabine – LAROCHE Michel – PRADEAU Carine – ROYÈRE Joël – POITOU Delphine – LAINÉ Joël – BOUSSAT Nicolas – MONTHIEUX David – DERIEUX Nicolas – PAMIÈS Jean-Michel – TRONCHE Frédéric – DURBIN Sandrine – CUQUEMELLE Jean-François – BREDIER Thibault – PELLERIN Martine – TROUSSET Patrick – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – ANGELINI Patricia – CONCHON Michel – LAPORTE Martine

Étaient excusés : LUINAUD Christophe – ESCOUBEYROU Luc – BARLET Dominique – DUBOIS Jean-Michel – AGRIR Isabelle – SANTANA Antonio – BARTHOUX Olivier – LACOUR Marie-Émilie – CATHELOT Guy – BUYS Anthony – DELCLAUX François – PETETOT Charlie – BURGUN Frédéric – CHEZEAUD Françoise – CAILLAUD Monique

Pouvoirs :

1. M. LUINAUD Christophe donne pouvoir à M. PACAUD Patrick
2. M. DUBOIS Jean-Michel donne pouvoir à M. DENIS Jean-Claude
3. Mme AGRIR Isabelle donne pouvoir à M. Laurent FAYETTE
4. M. SANTANA Antonio donne pouvoir à M. MONDY Thomas
5. M. BARTHOUX Olivier donne pouvoir à M. BERTELOOT Dominique
6. M. BUYS Anthony donne pouvoir à Mme CHABASSIER Emmanuelle
7. Mme CHEZEAUD Françoise donne pouvoir à Mme SUCHAUD Michelle
8. Mme CAILLAUD Monique donne pouvoir à M. AUGUSTYNIAC Jérôme

Suppléances : Mme PEYNE Marie-Line – M. WAST Christian – Mme LACOUR Françoise – Mme DURBIN Sandrine – Mme PELLERIN Martine

Secrétaire de séance : M. Thomas MONDY

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	51	59			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
50	7	2	-	-	-

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5211-1 et L.5211-10 ;
Vu la délibération n°2026/04/07 du 7 avril 2026 portant délégations du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire ;
Vu les règlements d'intervention des aides directes aux entreprises adoptés par le Conseil Communautaire ;
Vu la convention conclue avec Initiative Creuse relative au fonds de prêts d'honneur ;

Considérant la volonté de favoriser une instruction et une prise de décision plus réactives en matière de soutien au développement économique ;

Considérant qu'il convient de compléter les délégations accordées au Bureau Communautaire ;

Considérant que cette délibération complète la délibération n°2026/04/07 du 7 avril 2026 en ajoutant une treizième délégation au Bureau communautaire rédigée comme suit :

« En matière de soutiens financiers au développement économique »

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire décide de :

- ☉ Prendre toute décision d'attribution ou de refus des demandes d'aides déposées au titre des règlements d'intervention d'aides directes adoptés par le Conseil Communautaire ;
- ☉ Prendre toute décision d'accord ou de refus d'abondement du fonds de prêts d'honneur sur les dossiers présentés par Initiative Creuse, en amont de ses comités d'agrément ;
- ☉ Autoriser Mme La Présidente à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

**La Présidente,
Martine LAPORTE**

A circular stamp of the "Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest" is visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in dark ink, which appears to be "M. Laporte".